



Découvrez les garanties assurance habitation

Vos garanties habitation	Vous louez un appartement (maxi 3 pièces, 80 m ²)	Vous êtes locataire, et vous avez quelques biens	Vous êtes propriétaire
	↓ Formule INITIALE	↓ Formule CLASSIQUE	↓ Formule INTÉGRALE
Incendie et événements assimilés	●	●	●
Dommmages électriques aux bâtiments	●	●	●
Dommmages électriques aux appareils		En option	●
Dégâts de eaux	●	●	●
Bris de vitres	●	●	●
Vol – Vandalisme	●	●	●
Vol hors domicile *			●
Tempête	●	●	●
Grêle	●	●	●
Gel, inondation, poids de la neige, avalanche			●
Surconsommation d'eau suite à une fuite			●
Catastrophes naturelles	●	●	●
Catastrophes technologiques	●	●	●
Actes de terrorisme, attentats	●	●	●
Rééquipement à neuf		En option	●
Assistance	●	●	●
Responsabilité Civile habitation	●	●	●
Responsabilité Civile vie privée, défense et recours *	●	●	●

* uniquement pour l'assurance de votre résidence principale